

Le club de l'espoir a 40 ans !!!

Le Club de l'espoir de Saint-Lormel est un club dynamique dont le but est de créer des rencontres entre les aînés de la commune

DEPUIS 1976

Le 1^{er} mai 1976 est née à St Lormel l'Association dite « l'Espoir » fondée par Francis BOUAN qui en est son premier président puis suivent à sa tête, Jean CADE, Robert CORDON, Yvette SORGNIARD, Jeanine TASSIN et depuis 2006, Madeleine DUBREUIL.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Aujourd'hui, cette association dénommée « Le Club de l'espoir » brille par ses nombreuses activités. Grâce aux rendez-vous du mardi, tous les 15 jours, ses adhérents au nombre de 83 ont le plaisir de se retrouver à la salle polyvalente pour jouer aux cartes, au scrabble, etc ou tout simplement pour papoter en partageant un petit café accompagné de quelques douceurs.

DES REPAS INCONTOURNABLES

Evidemment, un club des aînés n'en serait pas un s'il n'y avait pas de repas. Aussi, pour trois repas dans l'année, la Présidente n'hésite pas à se mettre au fourneau pour concocter des petits plats toujours très appréciés. Le repas de Noël est traditionnellement préparé par un traiteur. Ces après-midis festifs et conviviaux sont des occasions pour beaucoup de se retrouver en relatant leurs activités ou leurs souvenirs de jeunesse.

DES LOTOS ET DES SORTIES TRÈS PRISÉS

N'oublions pas l'organisation de lotos toujours très prisés et de sorties qui ont un grand succès. Notons que divers membres du club s'investissent régulièrement dans les

manifestations communales organisées par les autres associations.

UN ANNIVERSAIRE FÊTÉ À NOËL

40 ans ! Un bel anniversaire qui sera fêté par ses adhérents lors du repas de Noël du 13 décembre prochain

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

- > Présidente :
Madeleine DUBREUIL
- > Vice-Présidente :
Marie-France BEGLIN
- > Trésorière :
Michel DUBREUIL
- > Secrétaire :
Micheline GEORGELIN



www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

↓ **HORAIRE DE LA MAIRIE
POUR LES FÊTES DE
FIN D'ANNÉE.**

La mairie sera ouverte les
samedis 24 et 31 décembre
2016 de 9h à 12h et fermée
le lundi 2 janvier 2017.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour le faire. Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Abigail DE ALMEIDA
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Alerte à l'Influenza Aviaire dans les basses-cours :

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes : Si vous êtes dans une commune à risque élevé (cas de Saint-Lormel) : confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour. Dans tous les cas : exercer une surveillance quotidienne de vos animaux. Par ailleurs l'application des

mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans une autre

basse-cour de volailles sans précautions particulières.

- Il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- Il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre

basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus :
<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 10
NOVEMBRE
2016

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Sylvie GUILLOTIN
Louis AILLET
Gwénaëlle BROCHARD
Jean-Claude CADE
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Mireille MENIER
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Chantal BOUAN
(procuration
à Sylvie GUILLOTIN),
Céline COLLET
(procuration à
Gwénaëlle BROCHARD)

• Les infos de la Communauté de communes Plancoët Plélan

> Un point sur Coriosolis :

Engagé en faveur du public scolaire, Coriosolis met en place des ateliers pédagogiques variés qui vont de la maternelle au lycée. En 2016, 4 nouveaux ateliers ont été créés sur le thème de l'époque gallo-romaine : jardin gallo-romain, jeux antiques, sports antiques et mythologie. Pour 2017, 4 nouveaux ateliers pourraient être proposés concernant l'archéologie, le patrimoine naturel, la préhistoire et le Moyen Âge. Ils

seraient intitulés :

- En fouille à Corseul
 - Rendez-vous au jardin
 - Vivre à la préhistoire
 - L'habit ne fait pas le moine
- Pour développer ces ateliers, une demande de subvention va être adressée à la Direction Régionale des affaires Culturelles de Bretagne à hauteur de 10 000 € pour l'année 2017. Le coût total de cette opération est estimé à 22 236 €. Une adaptation des horaires d'ouverture est validée après analyse du fonctionnement actuel. De même, un nouveau calendrier événementiel pour le service patrimoine est arrêté, il est composé de :

- de la journée nationale du handicap
- des journées nationales de l'archéologie,
- des journées européennes du patrimoine,
- de la fête de la science
- d'un évènement propre à Coriosolis : Fête de Diane le 12 août 2017

> Quel bilan pour Breizh bocage ?

Le plan de financement de Breizh bocage est adopté à hauteur de 90 200 € pour 2017 avec un reste à charge de 35 000 €. Plusieurs communes du territoire ont participé : Bourseul, Pluduno, Pléven, Landébia et Saint-Lormel pour

un total de 6,674 km de haies bocagères.

Sur Saint-Lormel, Breizh bocage concerne 6 agriculteurs avec 2,383 km de haies et plusieurs animations qui ont été réalisées.

> **De nouvelles mesures contre le frelon asiatique et les chenilles processionnaires**

- Frelon asiatique : la Communauté de Communes Plancoët Plélan mettra en place un service gratuit pour neutraliser les nids de frelons à compter du printemps prochain.

- Chenilles processionnaires : la Communauté de communes propose de collecter les besoins en pièges afin de procéder à une commande groupée permettant de faire bénéficier les particuliers des meilleurs tarifs.

> **À propos du contrôle d'accès aux déchetteries**

En cas de perte ou de détérioration, le remplacement du badge pour accéder aux déchetteries sera réalisé pour un coût de 10 €. Le conseil municipal de St-Lormel demande qu'une délibération soit prise pour demander l'augmentation significative du nombre de passages par foyer (notamment pour les déchets verts), lors du prochain conseil municipal du mois de décembre.

> **Plan de Prévention des Risques d'Inondations**

Une réunion sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondations s'est tenue le 4 novembre à Plancoët. Sur Saint Lormel, sont concernés 2 riverains et la zone des Vergers. Le PPRI doit être arrêté au 2e trimestre 2017.

> **Les représentants des communes au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Lors de la réunion du lun. 7 nov. 2016, il a été décidé que tous les suppléants seront désormais titulaires. Le PLUi doit être approuvé en 2019.

• **Le FC St Lormel demande une subvention pour organiser un tournoi de foot en salle**

Ce tournoi sera appelé "Tournoi des bénévoles" afin de mettre en lumière le travail des bénévoles. Il se déroulera le 30 décembre prochain à la salle omnisports de Créhen. La municipalité de Créhen offre l'occupation de sa salle omnisports. Le Football Club St Lormel sollicite alors le Conseil Municipal pour une subvention de 200 à 300 € afin de contribuer au financement des récompenses du tournoi. Le Conseil Municipal décide d'acquiescer un challenge et un trophée pour les finalistes du tournoi pour un montant maximum de 150 € afin de contribuer au financement des récompenses de ce tournoi.

• **Le projet de reprise pour la Boulangerie**

Le porteur du projet nous a informés que son dossier n'ayant pas eu d'avis favorable auprès de Bretagne active, organisme caution, il étudiait donc d'autres possibilités. La municipalité l'a mis en relation avec un conseiller départemental afin de lui apporter une aide supplémentaire.

• **Repas et spectacle de Noël du RPI St Lormel/Créhen**

Comme chaque année, le RPI St Lormel Créhen se rassemble pour partager un repas et un spectacle de Noël à Créhen.

Cette année St Lormel s'occupe de l'organisation du repas et Créhen du spectacle qui auront lieu le 16 décembre.

Comme précédemment, chaque commune participera au coût de cette journée proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés dans chaque commune.

• **Taxe d'aménagement sur les permis de construire ou déclarations préalables**

En remplacement de la Taxe Locale d'Équipement (TLE), une taxe d'aménagement a été mise en place depuis le 1er mars 2012. Elle est calculée en fonction de la surface taxable créée lors d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. Depuis mars 2012 le taux communal est de 1 %. À ce taux s'ajoute, sur les mêmes bases de calcul, un taux de 2 % pour le département. Chaque année il est possible de réviser le taux ou de modifier les exonérations. Pour notre commune cette taxe d'aménagement constitue une recette supplémentaire car nous ne recevions pas auparavant de Taxe Locale d'Équipement. Pour information, en 2015, la commune a perçu 1052,45 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de maintenir le taux communal de la taxe d'aménagement à 1 % et de ne pas modifier les exonérations.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ **LES RESTOS DU CŒUR**

Le centre des Restos de Matignon informe que la première distribution de la campagne d'hiver s'est fait le jeudi 1er Décembre de 9h à 11h15 et de 14h à 16h15 et se poursuivra toutes les semaines, même jour, mêmes heures.

• **Désignation des délégués au Syndicat des Frémur**

Le Préfet vient de donner son feu vert à la création du nouveau syndicat de distribution de l'eau : « les Frémur » à compter du 1er janvier 2017. Lors de l'élaboration des statuts, il a été décidé de ne retenir qu'un seul délégué titulaire et un délégué suppléant par commune alors qu'actuellement deux délégués titulaires sont désignés.

Pour notre commune, les délégués titulaires actuels du Syndicat du Frémur sont Louis AILLET et Jean-Claude CADE. Le Conseil Municipal désigne Jean-Claude CADE, délégué titulaire et Louis AILLET, délégué suppléant afin de représenter la commune au Syndicat des Frémur.



• Des travaux à Saint Lormel

> Rénovation de l'installation électrique de la salle des fêtes :

Bilan financier de cette opération :

- Le Budget prévisionnel était de 25 000 € HT.
- Le budget réalisé est de 33 829,62 € HT suite à divers imprévus. Il est rappelé que seule l'entreprise JPF groupe Fauché a répondu à la demande de façon complète. 2 500 € de subvention ont été perçus au titre du contrat de territoire 2010-2015. Il reste à réaliser le contrôle de conformité de l'APAVE.

> Sécurisation de la circulation du bourg :

Les travaux de voirie ont bien été effectués suivant l'agenda prévu.

> Église du bourg :

Les travaux de l'église ont eu lieu courant octobre notamment pour la réalisation du terrassement d'étanchéité. Ils devraient se terminer fin novembre/début décembre 2016.

> Jardin du souvenir :

Les travaux ont été réalisés durant le mois de novembre.

> De nouveaux Compteurs gaz à la Madeleine :

Il est indiqué que les nouveaux compteurs gaz seront installés courant avril 2017 au Lotissement de la Madeleine par GRDF.

> À propos des dysfonctionnements de la station d'épuration aux Costières :

Des problèmes sont toujours constatés. Des actions sont en cours pour résoudre ces différents dysfonctionnements. Un rendez-vous devrait avoir lieu sur place avec le Satese pour faire le bilan du bon fonctionnement de la station.

• Gendarmerie : une réunion d'information organisée par la brigade de Plancoët

Au cours de cette réunion du 25 octobre, des chiffres nous ont été transmis concernant le territoire de Plancoët - Plélan - Ploubalay. :

- une baisse de la délinquance au niveau des résidences secondaires de 22 %
- une augmentation des vols de voitures, scooters et vélo de 50 % en été
- l'alcoolémie a augmenté de + 33 % en contrôles positifs
- 800 interventions sur le territoire
- accidentologie : 6 accidents corporels

Sur la commune de Saint-Lormel :

- 12 interventions
- 13 dépôts de plainte

Pour information, les effectifs de la brigade sont de 10 à Plancoët et 10 à Ploubalay. Un radar mobile avec jumelle a été acquis et des actions de sensibilisation ont eu lieu dans les écoles.

• Les illuminations de Noël à Saint-Lormel

Il est prévu de démarrer l'illumination du bourg à compter du 6 décembre. Les saynètes seront illuminées la semaine du 12 décembre.

• Chemin de Bellenray

M. Le Maire fait part d'un courrier reçu le 10 novembre 2016 de M et Mme Feunten adressé au Conseil Municipal et aux voisins lormelois concernant le bornage du chemin d'accès de Bellenray et les transactions qui y sont rattachées.

• Éviter de boucher les fossés lors des labours

Il est fait remarquer que dans le cadre du remembrement, l'emprise totale des voies communales est de dix mètres. Cette emprise doit être respectée lors des labours afin d'éviter de boucher les fossés.

• À propos du choix du prestataire pour les travaux du clocher de l'église du bourg

Il est fait part que certains artisans de Saint-Lormel ont été déçus de ne pas avoir été sollicités pour les travaux sur le clocher de l'église. Il est répondu qu'un prestataire unique et spécialiste a été privilégié pour réaliser la totalité de l'intervention.

• Incivilités au niveau des containers des Poissonnais

Les containers des Poissonnais prévus pour les déchets ménagers ont été remplis de déchets verts. Il est proposé d'apposer sur les containers, des panneaux indicatifs sur le type de déchets acceptés. De nombreuses incivilités persistent au niveau des sites de collecte de déchets.

• À propos de l'état des trottoirs du bourg

Les trottoirs du bourg sont dégradés et peuvent présenter un danger pour la circulation des piétons. Un repérage des travaux à réaliser doit être effectué pour 2017 et sera étudié pour le prochain budget.

• Prochain conseil municipal :

Vendredi 9 dec 2016 à 20h
Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ **RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN :**

Programme

des espaces jeux

- Mar. 6 déc. - 9h30 à 10h30 : Atelier bébés signeurs « Noël » à Pléven
 - Jeu. 8 déc. - 10h à 11h : Atelier créatif à Corseul
 - Mar. 13 déc. - 9h30 à 10h30 : Atelier bébés signeurs « Noël » à Créhen
 - Jeu. 15 déc - 10h à 11h : Atelier créatif à Plélan-le-Petit
 - Ven 16 déc - 10h15 à 11h : Spectacle de Noël à Plancoët (salle SolenVal)
- + d'infos : M^{me} Marchand au 02.96.80.47.47
rpam@plancoetplelan.fr

↓ RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire.
Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en décembre 2000 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).
Le recensement permet votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

Tarifs abusifs, appels frauduleux, piratage du Wi-Fi... Soyons vigilants !

DÉPANNAGE À DOMICILE : AVOIR LES BONS RÉFLEXES

Se retrouver face à une porte fermée à clé par inadvertance ou à une fuite d'eau... des problèmes courants que l'on souhaite régler au plus vite et qui peuvent conduire à une arnaque.

Pour ces situations d'urgence, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et répression des fraudes) prodigue des conseils pratiques à suivre afin d'éviter une facture exorbitante pour une intervention minime.

N'appellez pas les numéros de sociétés de dépannage à domicile indiqués sur les prospectus d'aspect « officiel » déposés dans votre boîte aux lettres ou chez les commerçants. Préférez faire appel à des professionnels recommandés par vos proches, les fédérations professionnelles... Ne donnez surtout pas votre accord pour des réparations au prétexte, selon le réparateur, qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis écrit et détaillé (ne pas signer un devis paraissant démesuré).

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant la signature du devis qui doit intervenir avant tout retrait et remplacement de pièce. Enfin, conservez chez vous le joint endommagé, le tuyau troué, la prise de courant défectueuse... Il est préférable de garder la preuve en cas de litige.

LE VISHING, LA NOUVELLE ARNAQUE PAR TÉLÉPHONE

Après le phishing (faux emails) et les ping calls (arnaque à l'appel en absence), voici le "vishing" (en anglais, vishing : combinaison de voice et phishing). Il s'agit d'une technique de hameçonnage consistant à obtenir frauduleusement, via un appel téléphonique, des informations personnelles : mots de passe, numéros de comptes bancaires, codes...

Le procédé est toujours le même : sous prétexte d'un problème lié à son compte bancaire (opérations inhabituelles par exemple) ou au règlement d'une facture, la victime est invitée, lors d'un appel par un serveur vocal, à composer rapidement un numéro de téléphone. Une fois en ligne, elle est mise en relation avec un système automatisé - ou avec une personne qui se fait passer pour un employé de sa banque - lui demandant de fournir ses identifiants bancaires, son numéro de carte bancaire ou son numéro de compte, ainsi que d'autres informations personnelles (cryptogramme, dates de validité de la CB). Ces données seront ensuite utilisées par le fraudeur pour accéder à son compte bancaire ou faire des achats sur internet.

Les fraudeurs jouent sur la vulnérabilité psychologique du consommateur en créant un climat de stress et un faux sentiment d'urgence. Si un message vocal de la sorte vous demande de rappeler un numéro, ne le composez pas. Prenez le temps de retrouver celui qui vous a été donné par l'émetteur de votre carte de

crédit et utilisez-le. Par ailleurs, sachez qu'aucune banque ne vous demandera ce genre de renseignements par courrier électronique, télécopie ou téléphone. Dans le doute, contactez votre établissement bancaire dans les plus brefs délais.

Si, victime d'une tentative de fraude de ce type, vous l'avez déjouée, il convient également de prévenir votre établissement bancaire.

WI-FI PUBLIC ET SÉCURITÉS

Le développement du Wi-Fi gratuit et illimité dans les lieux publics (parcs, cafés, restaurants, bureaux de poste, hôtels...) permet un accès très pratique à Internet depuis son téléphone mobile ou sa tablette. Mais, prudence car la sécurité de vos connexions est loin d'être garantie.

Ce type de connexion n'est pas sans risque car elle peut être piratée par des personnes mal intentionnées pour accéder aux données des personnes connectées (identifiants, mot de passe...). Les personnes les plus susceptibles d'être piégées sont les touristes ou encore les voyageurs d'affaires, qui n'ont d'autres choix que de se connecter au réseau de leur hôtel, cible privilégiée des pirates.

Pour limiter les risques, il est conseillé de :

- désactiver la connexion Wi-Fi de son appareil quand on n'en a pas l'usage et cela pour éviter une connexion automatique et donc un risque de captation ;
- ne pas entrer de mot de passe ou de coordonnées

bancaires en étant connecté à un spot Wi-Fi public ;

- privilégier la connexion mobile (3G, 4G) pour consulter les réseaux sociaux ou ses mails ;
- à l'étranger, préférer l'achat d'une carte SIM ou d'un boîtier Wi-Fi.

+ d'infos : Maison de la consommation et de l'environnement - 48 Bd Magenta - 35 000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ FIN DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ DANS NOTRE MAIRIE

Depuis le 1er décembre 2016, les usagers qui sollicitent une carte nationale d'identité dans l'un des 4 départements de la région doivent se présenter auprès des mairies équipées du dispositif spécifique (Arrondissement de Dinan : Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët). Toutefois, pour les demandes effectuées avant le 1er décembre, les cartes d'identité seront à récupérer à la mairie.

↓ VŒUX 2017

Les habitants de la commune sont invités à la cérémonie des vœux communaux qui aura lieu le vendredi 6 janvier à 18h45 à la salle des fêtes.



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



En novembre les petits se sont lancés dans la découverte des insectes et araignées :



albums, chants, bricolages et nombreuses activités leur permettent de connaître ce petit monde à part. Ils préparent déjà votre fête de la musique en s'entraînant avec "Théodule la libellule". Côté motricité roulades et sauts sont à l'honneur dans la

salle de sport tous les matins. Les GS CP travaillent sur la Préhistoire à partir d'un album intitulé Cromignon. Ils découvrent la façon de vivre à cette époque à travers de nombreux ouvrages et s'intéressent notamment à l'art rupestre. La réalisation d'une fresque semblable à celles des grottes est en projet. En sport, ils font des jeux d'opposition, des parcours de motricité et

quand le temps le permet de la course, du lancer et du saut dans la cour de récréation.

Tous les élèves de St Lormel attendent avec impatience le 6 décembre et la grande animation de découverte des abeilles qui sera présente à l'école. Et bien entendu, la grande journée de Noël qui aura lieu en commun avec les grands de Créhen le 16 décembre...



VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

Club de l'espoir

- Bûche de Noël : mardi 6 décembre 2016
- Repas de Noël : mardi 13 décembre 2016
- Assemblée générale : mardi 17 janvier 2017
- Réunion : mar. 31 janvier 2017 (14h)

Association des anciens combattants

L'Assemblée générale est prévue le samedi 14 janvier 2017.

FC St Lormel

Résultats Championnat

- Dimanche 30 octobre 2016
- St Cast le Guildo ES2 : **1**
- St Lormel FC1 : **4**
- St Lormel FC2 : **5**
- Ruca US2 : **1**
- Dimanche 6 novembre 2016
- St Lormel FC1 : **1**
- Plorec FC : **0**
- Hénanbihen Matignon 3 : **2**
- St Lormel FC2 : **6**
- Dimanche 20 novembre 2016
- St Lormel FC2 : **6**
- St Pôtan AS2 : **2**

Classement :

St Lormel FC1 : 4^e
St Lormel FC2 : 3^e
À mi-saison, le bilan sportif des 2 équipes est satisfaisant et promet une seconde partie de saison pleine de challenge.

Tournoi de foot en salle

Grace aux concours des municipalités de Créhen et de St-Lormel, la période de l'entre deux fêtes sera l'occasion pour le FC St Lormel d'organiser son 1^{er} tournoi de foot en salle le 30 déc. 2016 de 17h30 à 1 h du matin au complexe sportif de Créhen. Ce tournoi sera l'occasion pour les clubs voisins et amis de se retrouver en toute convivialité à la veille du dernier jour de l'année et de mettre en avant le précieux travail de tous les bénévoles de notre club. Dans l'attente de vous retrouver lors de ce 1^{er} tournoi des bénévoles, le FC St Lormel, vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2017.

+ d'infos sur : <http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Atelier vannerie

Il est proposé des cours de vannerie, animés par Joseph Robert du Kerpont et Alfred Hamon, le jeudi après-midi à partir de 14h. La première séance aura lieu le jeudi 5 janvier 2017 à la salle des fêtes. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Se munir d'un sécateur.

Comité des Fêtes

Animations de Noël

Le Comité des Fêtes organise son animation de Noël le 17 décembre 2016 à partir de 18h devant l'église de St Lormel. Au programme : défilé du Père Noël dans le bourg, dégustation gratuite de châtaignes grillées, de chocolat et vin chaud. Tous les habitants de St Lormel sont invités à partager ce moment convivial, pour les petits et les grands.

Assemblée générale

L'Assemblée générale ainsi que le repas des bénévoles sont prévus le samedi 28 janvier 2017.

Amicale laïque :

Le bureau de l'Amicale laïque tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pu contribuer à la réussite de la soirée choucroute! Merci pour votre présence, pour vos commandes, merci pour votre aide, votre énergie et votre disponibilité! C'est grâce à votre participation que les projets et actions pour les enfants des écoles du RPI de Créhen-St-Lormel vont pouvoir se concrétiser!

Val d'Arguenon Féminines Football

Résultats Seniors :

- Dimanche 23 octobre 2016
- VA Féminines : **3**
- Lamballe FC : **6**
- Dimanche 6 novembre 2016
- US Mael Carhaisien : **3**
- VA Féminines : **6**
- CLASSEMENT :**
- Val d'Arguenon : 3e